

L' ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

BILAN 2023



Sommaire

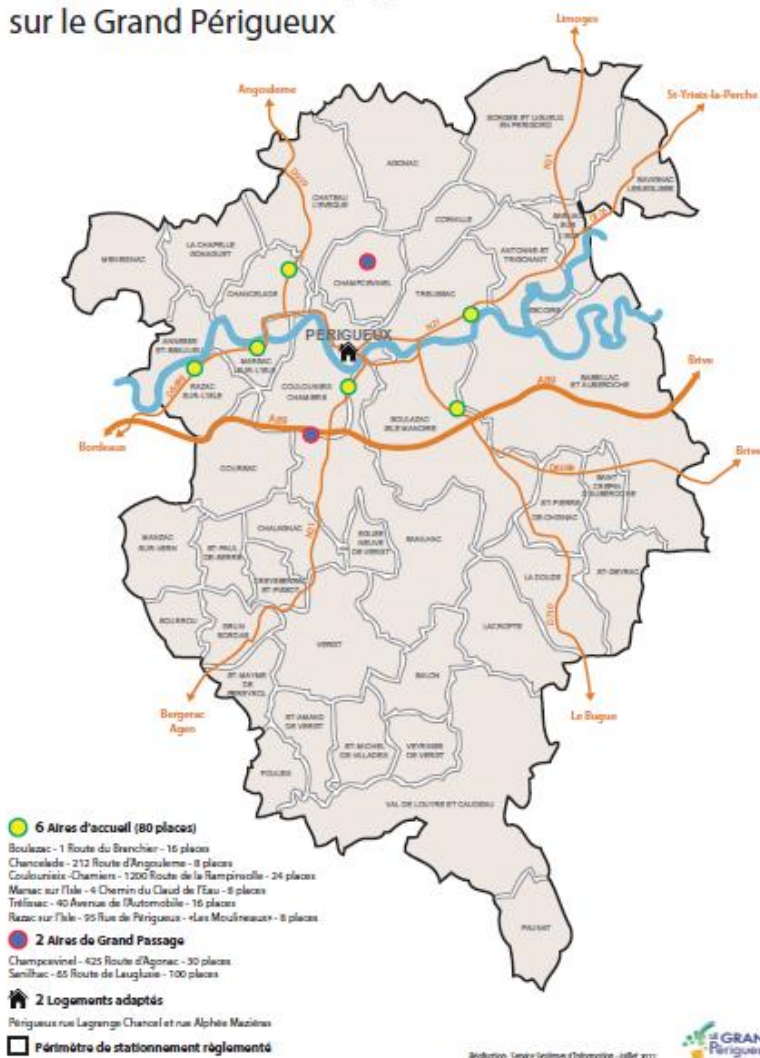
- Un dispositif d'accueil historique page 3
- Les missions d'accueil assurées par le Grand Périgueux page 4
- La fréquentation des aires permanentes page 5
- Les catégories de séjours page 7
- Le budget de fonctionnement page 8
- L'accompagnement social page 9
- L'accueil des grands passages page 13
- Les stationnements illicites page 14
- Les perspectives page 15

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL

La tradition d'accueil des gens du voyage dans les communes du Grand Périgueux est ancienne.

Les 1^{ères} aires, construites dès 2007 à Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle, Chancelade et Trélassac ont été complétées par les aires des communes de Boulazac Isle Manoire en 2008, Champcevinel, Sanilhac (grands passages) et Razac sur l'Isle en 2015 afin d'être conforme au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Accueil des Gens du Voyage sur le Grand Périgueux



LES MISSIONS DE L'ACCUEIL ASSUREES PAR LE GRAND PERIGUEUX

Les missions assurées en régie dans le cadre de la gestion des 6 aires permanentes et des 2 aires de grand passage se déclinent en 3 catégories : la gestion administrative et technique, la gestion des stationnements illicites et la gestion des incidents.

Un service d'astreinte est assuré en dehors des heures de service les soirs, le week-end et jours fériés.

<p>La gestion administrative et technique</p>	<p>Accueil et suivi des familles, paiement des fluides et du séjour, gestion financière, bilans, etc.</p> <p>Réparations liées à l'entretien courant des aires (nettoyage, petites réparations sur bâtiments, entretien des espaces verts...).</p>	<p>Passage quotidien des gestionnaires sur tous les sites (y compris les grands passages).</p>
<p>La gestion des stationnements illicites</p>	<p>Suivi des stationnements, travail en lien avec les communes, les services de police et de gendarmerie, le cabinet du Préfet...</p>	<p>Passage quotidien sur site.</p>
<p>Gestion des incidents</p>	<p>Interventions lors de dysfonctionnements ou d'événements exceptionnels : arrivées de grands groupes sur les communes du Grand Périgueux, application du pouvoir de Police.</p>	<p>Au besoin.</p>

**Astreinte technique soirs, week-ends, jours fériés :
06.79.23.11.81**

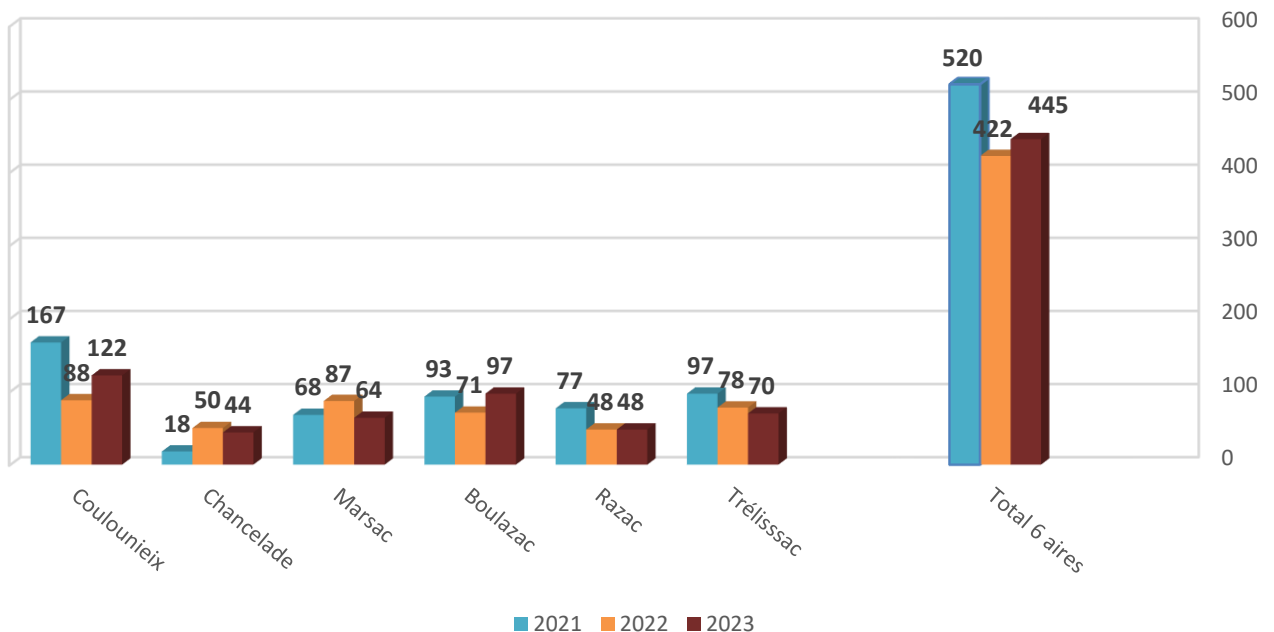
En 2023, le Grand Périgueux a accueilli **445 ménages** (soit **872 personnes** dont 342 enfants soit moins de 39%). On peut noter que le nombre d'enfants sur les aires est en augmentation, ils représentaient 33% des usagers dans le précédent bilan. Certaines personnes ont séjourné sur différents sites au cours de l'année.

Le bilan de fréquentation pour chacun des sites est donc le suivant :

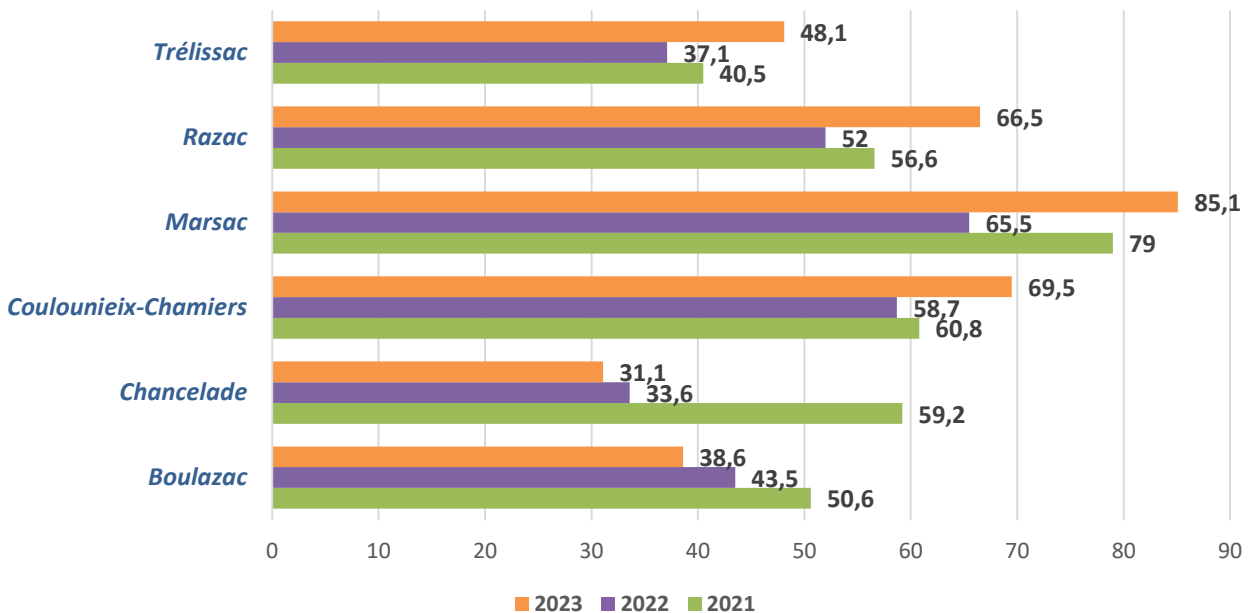
- Aire de Marsac sur l'Isle : 64 ménages, soit 134 personnes
- Aire de Chancelade : 44 ménages, soit 93 personnes
- Aire de Trélissac : 70 ménages, soit 139 personnes
- Aire de Coulounieix-Chamiers : 122 ménages, soit 275 personnes
- Aire de Boulazac : 97 ménages, soit 182 personnes
- Aire de Razac sur l'Isle : 48 ménages, soit 84 personnes

Les enjeux liés à la scolarisation mobilisent d'autant plus une grande partie de l'accompagnement social.

Nombre de ménages accueillis 2021-2022-2023



Taux moyen d'occupation depuis 2021 (en %)



Le taux moyen d'occupation annuel (moyenne non pondérée) atteint **48,4% en 2023, sans variation par rapport à 2022 où il était de 48,5%**. En 2019 (année de référence avant la crise covid), le **taux d'occupation moyen était de 44%**.

Il convient d'apporter des nuances à ces chiffres. En effet, les périodes de fermeture des aires ne sont pas incluses dans le mode de ce calcul.

L'année 2023 n'a pas connu de fermeture pour travaux autre que les fermetures annuelles (environ 3 semaines pour les aires permanentes et 6 mois pour les aires de grand passage).

L'aire de Marsac reste l'aire plébiscitée par des usagers avec un taux d'occupation en augmentation en 2023 avec 85,1% d'occupation contre 65,5% en 2022, donc toujours supérieur à toutes les autres aires.

L'aire est de petite taille (8 places vs 24 places pour La Rampinsolle) et sa position à l'ouest de l'agglomération permet un accès facilité avec l'aire d'accueil de Saint Astier géré par la CCIIVS. L'accès est possible à pied vers les services : zone commerciale, école...

L'aire de Chancelade reste peu fréquentée en 2023 : 31,1% (33,6% en 2022 – 59,2% en 2021), aire vandalisée cette année (robinets et becs de cuisines). Trélissac s'améliore avec un taux d'occupation de 48,1% vs 37,1% en 2022.

LES CATEGORIES DE SEJOURS

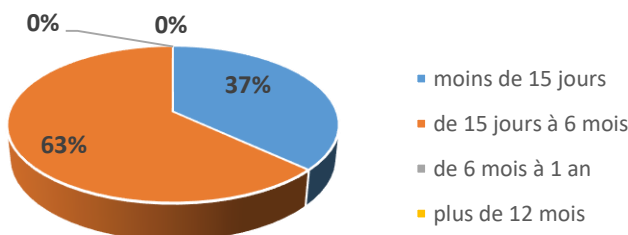
En 2023, on constate une augmentation des très courts séjours (inférieurs à 15 jours) qui représentent 37% contre 25% en 2022. Néanmoins on peut noter qu'en général, la durée des séjours s'allongent avec 63 % de séjours de 15 jours à 6 mois.

De plus, certains séjours, plus longs entrent dans la catégorie des 63% car démarrés sur l'année précédente (on retrouve des dérogations pour la scolarisation et pour de plus en plus de problèmes de santé).

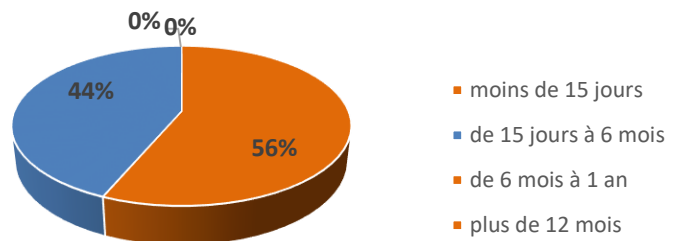
A noter également que l'on retrouve les plus longs séjours sur l'aire de La Rampinsolle et les plus courts séjours sur l'aire de Boulazac.

Pour rappel, les familles sont dans l'obligation de changer d'aire à chaque séjour même si il est très difficile de faire respecter ce point du règlement intérieur.

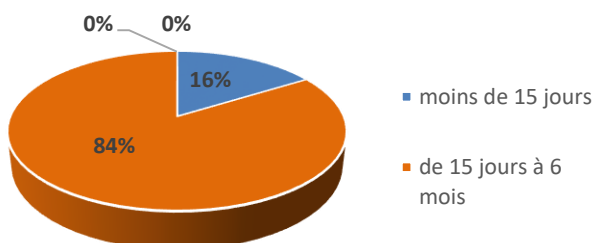
Durées de séjour des 6 aires permanentes



Durées de séjour Boulazac



Durées de séjour La Rampinsolle



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

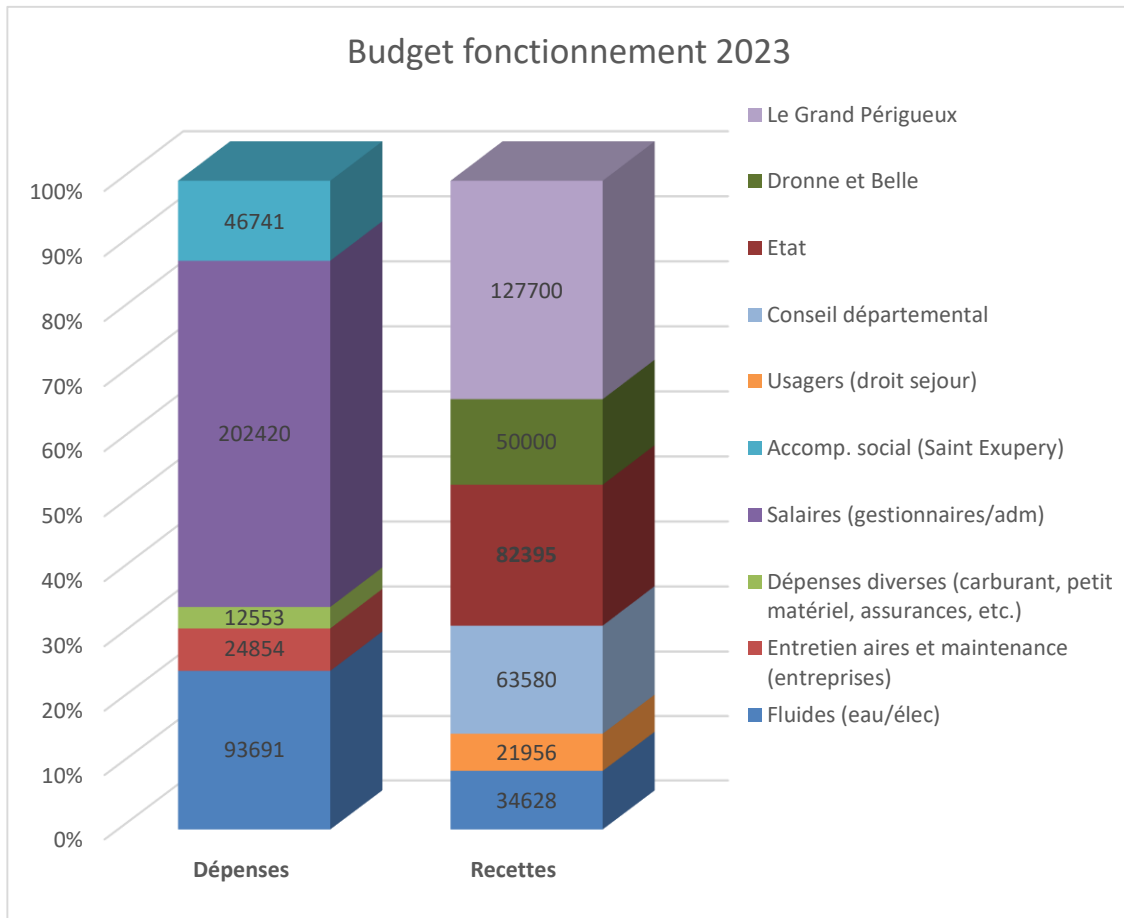
Le budget de fonctionnement 2023 s'est élevé à **380 259€** (y compris la masse salariale et l'accompagnement social), contre **352 137€** en 2022.

La part du Grand Périgueux s'élève à 127 700€ soit 33% du budget total (26% en 2021, 20% en 2021).

Les recettes proviennent des sources ci-dessous :

38% est financé par les aides de l'Etat et du Département

15% est financé par les usagers (séjours et fluides)



Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation depuis 2019 pour plusieurs raisons. D'une part, les dépenses de fluides sont passées du simple à plus du double entre 2021 et 2023 : **42 197€ en 2021, 67 917€ en 2022 (+60%) et 93 690 € en 2023 (+38% par rapport à 2022)**. Cette augmentation est principalement due à la hausse du coût de l'énergie.

D'autre part, les coûts d'entretien sont en baisse. En 2023, les coûts d'entretien représentent **24 854€ en 2023 contre 59 426 en 2022**.

Cette baisse des coûts d'entretien peut s'expliquer par les plus de **330 000€ investis en 2022** dans la réhabilitation de 4 aires (La Rampinsolle, Marsac, Razac et Trélissac).

L' ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

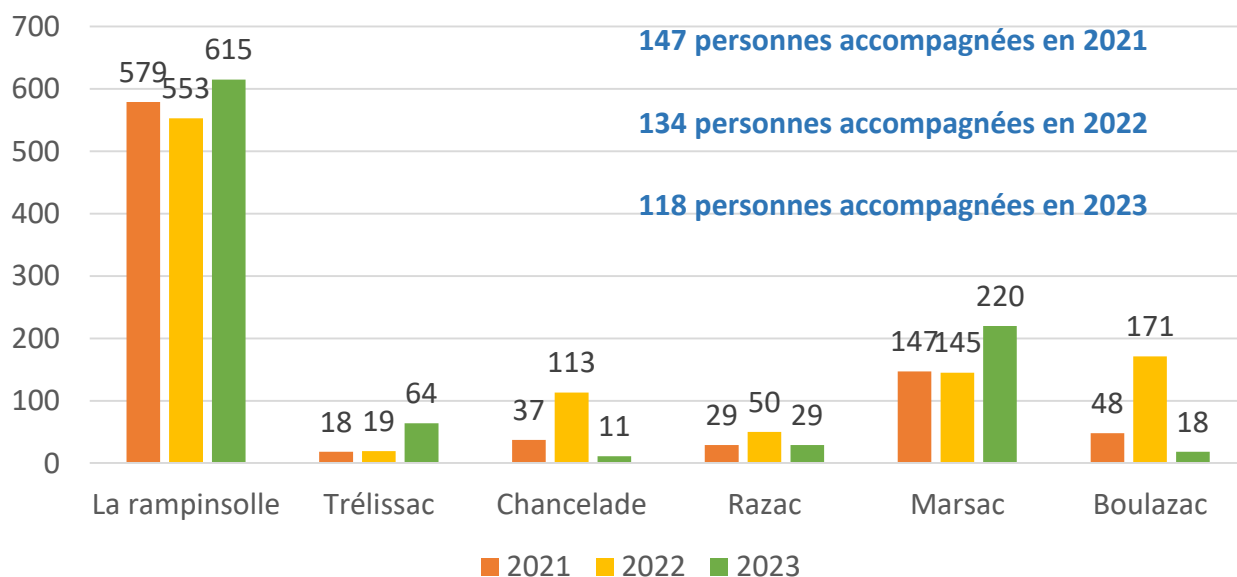
Dans le cadre du renouvellement de la Convention pluriannuelle (2022-2025) entre le Grand Périgueux et le Centre social Saint Exupéry, ce dernier assure l'animation et la coordination de l'accompagnement social des gens du voyage accueillis sur les aires d'accueil du Grand Périgueux.

Afin de mettre en œuvre les prescriptions du schéma départemental de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage, le centre social met à disposition deux animatrices (diplômées en conseil en économie sociale et familiale) pour réaliser ce travail. Elles interviennent à la demande des voyageurs pour les démarches administratives (CAF, RSA...), l'accès à la santé, la scolarité, le travail, le logement et la mobilité...

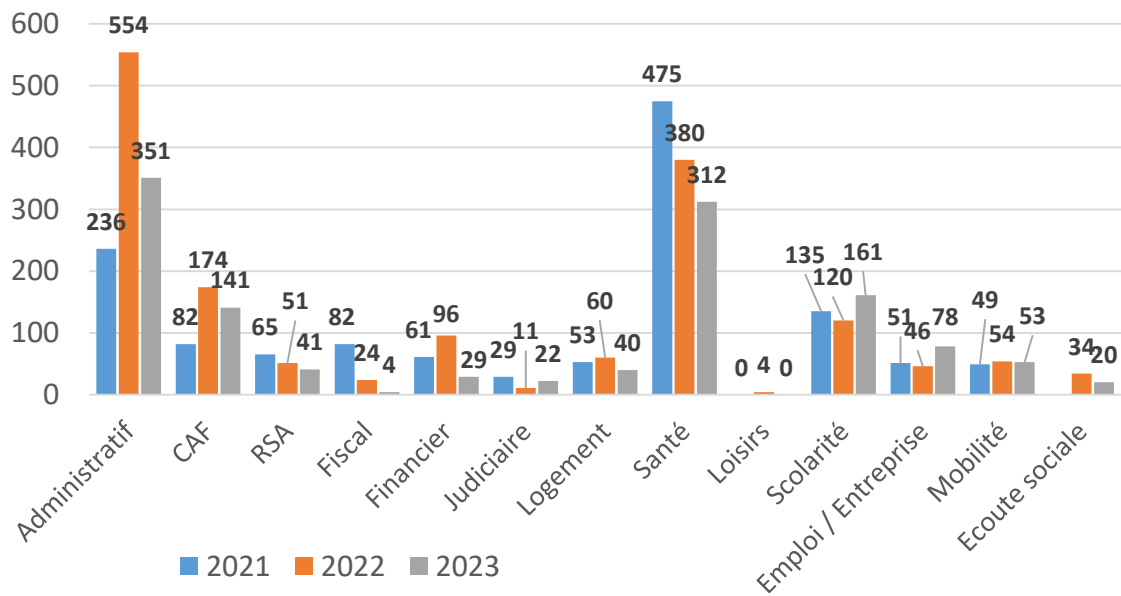
En 2023, 118 personnes (134 personnes en 2022) ont été accompagnées,

1128 interventions se sont déroulées en 2023 dont près de la moitié à la Rampinsolle.

**Nombre d'interventions/aire
en 2021 - 2022 - 2023**



Nombre d'interventions thématiques depuis 2021



Les demandes relatives aux **démarches administratives** sont prépondérantes notamment dans un contexte de dématérialisation des services publics (impôts mais aussi **droits sociaux et santé**).

Chaque thématique recouvre des modalités d'intervention variées : courrier pour une démarche ou accompagnement physique et psychologique dans des soins plus longs. **La scolarité** fait l'objet d'une attention particulière, un zoom est présenté en page 13. Un isolement social des voyageurs est présent et nécessite beaucoup de temps d'échange sur les aires.

La mobilité se révèle être un frein « ultime » à l'entrée dans un parcours plus continu. En effet, certains parcours de formation ou de scolarisation sont souvent stoppés par les difficultés de mobilité (pas de bus, trajets non sécurisés) alors que les autres freins étaient levés (adhésion au projet, inscriptions administratives, entretiens avec les institutions).

Zoom sur les actions de médiation

« Aller vers »

Dans le but de « faire venir » vers un service public (santé, éducation, logement...) les personnes qui en auraient besoin, la pratique « d'aller vers » en 1^{er} lieu a montré son efficacité. L'année 2023 a vu la réalisation de 10 actions collectives sur les aires d'accueil du Grand Périgueux.

L'accueil des intervenants est toujours satisfaisant et leur souhait de revenir est confirmé à chaque intervention. Les participants apprécient la convivialité des actions et se sentent valorisés et pris en compte.

Les actions se déroulent le plus souvent sur l'aire de la Rampinsolle (la plus grande en capacité d'accueil et la plus centrale dans l'agglomération) mais tous les voyageurs sont informés. Les partenaires sont l'association Addictions France et le Centre hospitalier de Périgueux avec la Villa Santé Mobile et le CEGIDD.

11 janvier 2023 : Intervention d'Addictions France menée par 2 animatrices.

22 février 2023 : Intervention d'Addictions France menée par 2 animatrices.

29 mars 2023 : Intervention d'Addictions France menée par 2 animatrices.

12 avril 2023 : Intervention d'une infirmière en santé publique de l'hôpital de Périgueux avec la Villa Santé Mobile.

26 avril 2023 : Intervention d'Addictions France menée par 2 animatrices.

03 mai 2023 : Intervention d'une infirmière en santé publique de l'hôpital de Périgueux avec la Villa Santé Mobile.

19 avril 2023 : Intervention du CH de Périgueux (CEGIDD) sur la santé sexuelle menée par un médecin et une infirmière sur l'aire de la Rampinsolle.

21 juin 2023 : Intervention d'une infirmière en santé publique de l'hôpital de Périgueux avec la Villa Santé Mobile.

28 juin 2023 : Intervention d'une infirmière en santé publique de l'hôpital de Périgueux avec la Villa Santé Mobile.

13 décembre 2023 : Intervention d'Addictions France menée par 2 animatrices.

Zoom sur la scolarisation

Dans le cadre du partenariat noué avec la Direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), un certain nombre d'actions ont été mises en place : organisation d'une pré rentrée à l'école Louis Pergaud de Coulounieix-Chamiers, Henri Jacquement à Marsac et Yves Peron à Boulazac, La chaîne de communication est installée et fluide entre les parents, le centre social en charge de l'accompagnement social, les directeurs et directrices d'école, la DSDEN et le Grand Périgueux.

Dans la majorité des cas, les inscriptions dans les écoles primaires ont été réalisées. Cela ne garantit pas pour autant l'assiduité des enfants au long cours. Les difficultés sont plus importantes pour le collège et l'école maternelle dont l'obligation légale est plus récente.

Au vue de la mobilité des familles, les chiffres ci-dessous ne concernent pas les mêmes enfants. Ils donnent néanmoins une tendance au décrochage au fur et à mesure des ruptures du rythmes scolaires (mercredi, vacances...).

En 2023, une forte adhésion au collège a été observée, notamment grâce aux capacités d'adaptation de l'établissement d'accueil (collège Anne Franck de Périgueux).

Sept 2023
2 enfants sur 11 scolarisés en maternelle
15 enfants sur 16 scolarisés en primaire
15 enfants sur 15 inscrits au collège

Les facteurs de réussite/d'échecs :

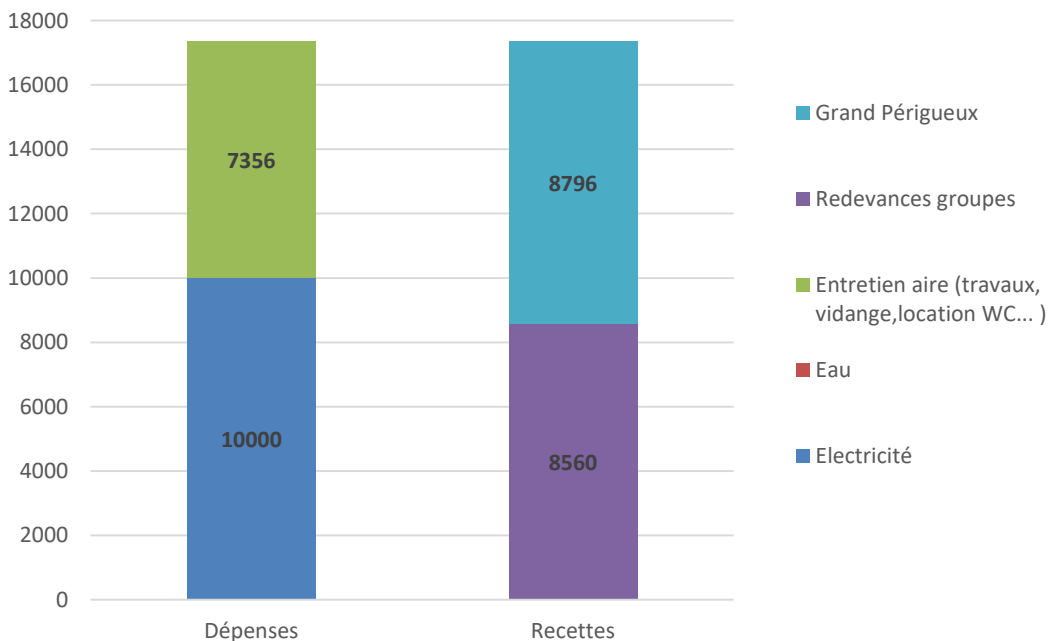
- Pré rentrée dans les écoles;
- Lien « quotidien » avec l'Education nationale, les écoles et les parents/enfants ;
- Commission scolarité partenariale : Grand Périgueux, Centre social, mairies, DSDEN et écoles ;
- La mobilité, « frein ultime », exemple des enfants sur l'aire de la Rampinsolle.

L' ACCUEIL DES GRANDS PASSAGES

En 2023, **14** groupes ont été accueillis sur les deux sites :

- ✓ L'aire de Sanilhac a accueilli **7 groupes** (entre 50 et 100 caravanes en moyenne) pour un total 10 semaines d'occupation.
- ✓ L'aire de Champcevinel a accueilli **7 groupes** de 8 caravanes en moyenne pour un total de 12 semaines d'occupation.

Budget de fonctionnement des aires de grand passage
2023



Le budget total (hors coût de personnel) pour l'accueil des groupes s'élève à **17 356€**.

L'accueil des grands groupes sur l'aire de grand de Sanilhac pendant la période estivale engendre des difficultés de cohabitation avec les riverains. En effet, malgré l'installation de toilettes chimiques (3000 € par an), les chemins de randonnée, très fréquentés à cette période, sont régulièrement souillés par les déjections humaines. Les groupes ont mis en place à la demande de l'agglomération un service de nettoyage régulier et une médiation constante est réalisée par l'équipe avec les riverains et les élus des communes de Coursac et Sanilhac.

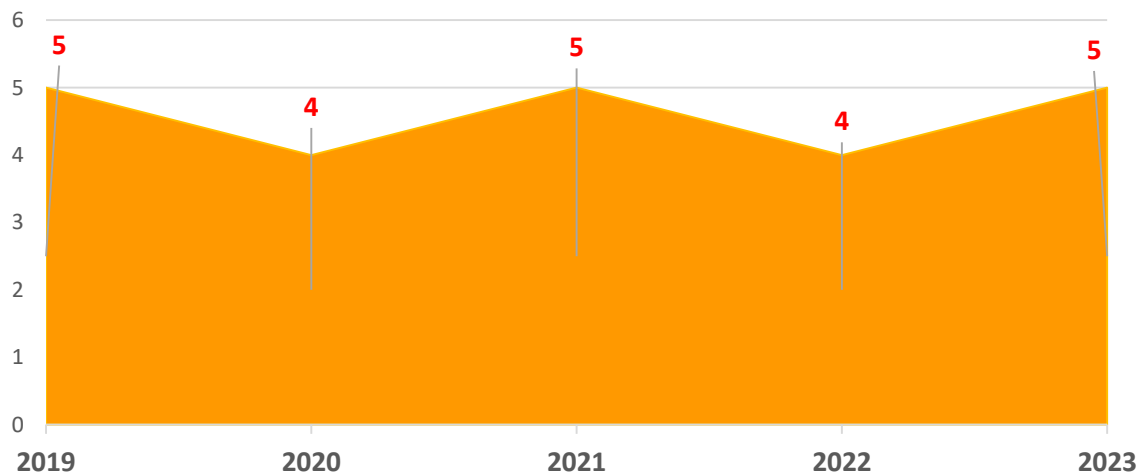
LES STATIONNEMENTS ILLICITES

Le nombre de stationnements illicites reste faible, et globalement les voyageurs finissent par partir rapidement. Ces installations sauvages se situent sur quelques « lieux phares » de l'agglomération, identifiés par les voyageurs qui communiquent entre eux (Borie Porte à Trélissac, ...).

Grâce à une communication fluide avec les services préfectoraux, la mise en demeure est effectuée dans les 48h par la police ou la gendarmerie.

Sur les 6 stationnements illicites intervenus en 2023, 4 ont fait l'objet d'une demande de mise en demeure auprès des services préfectoraux.

Nombre de stationnements illicites avec procédure de mise en demeure



LES PERSPECTIVES 2024

➤ Des investissements supplémentaires sur les aires

Les travaux du plan de relance 2 sont reportés en 2023 et permettront la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les personnes handicapées d'un emplacement sur chacune des 6 aires d'accueil. L'aménagement d'un local de gardien en local à vocation sociale sera facilitateur pour l'organisation d'actions collectives sur les aires.

Un travail avec le SMD3 est toujours en cours pour équiper les 6 aires d'accueil de containers dédiés au tri sélectif, au verre et aux déchets ordinaires.

➤ Accès aux droits

Les voyageurs n'ont pas accès à certain droits sociaux (APL, prêt pour l'achat de modes de chauffage ou de caravanes, FSL, chèque énergie ... En effet, le mode d'habitat mobile (caravane) n'est pas reconnue comme un logement fixe par les acteurs institutionnels de Dordogne. Pourtant, ils remplissent les critères sociaux demandés. Plusieurs demandes sont en cours d'études auprès des institutions compétentes.

➤ La réflexion sur les logements adaptés et les terrains familiaux continue

Dans le cadre du schéma 2024/2029, un travail partenarial s'est engagé afin d'évaluer la faisabilité des logements adaptés et des terrains familiaux dans le Grand Périgueux.

En effet, la difficulté, notamment financière, à réaliser l'objectif de 10 logements adaptés et l'évolution des pratiques des voyageurs conduisent à réinterroger cette question.

➤ Stabiliser l'équipe de gestion

La gestion des aires d'accueil est complexe et on constate un turn-over élevé et des incidents importants. Le Grand Périgueux doit améliorer son organisation et ses procédures afin d'améliorer les conditions d'exercice de ce métier et ainsi poursuivre la qualité de service attendue.

